



Madeleine Gagnon,
M.D., F.R.C.P. (C),
C.S.P.Q., Dermatologue



Guy Sylvestre,
M.D., F.R.C.P. (C),
C.S.P.Q., Dermatologue

LE NEUROMODULATEUR BOTOX®

UNE BRÈVE HISTOIRE DU MÉDICAMENT BOTOX®

- Les premières études sur le sujet remontent aux années 50.
- Entre les années 1960-70, les Docteurs Scott et Schantz étudient la protéine botulinique pour son application ophtalmologique chez l'humain.
- En 1984, le FDA (*Food and Drug Administration*) américain autorise la mise en marché du produit de recherche sous le nom d'Oculinum. En 1988-89, Allergan acquiert les droits d'Oculinum et c'est la naissance du médicament Botox®.

DES PIONNIERS CANADIENS

C'est en 1987 que l'ophtalmologiste de Vancouver, Dr Jean Carruthers, a fait l'observation magique qui a conduit au geste cosmétique le plus populaire aujourd'hui. Elle a observé que plusieurs patients traités avec Botox® pour leur blépharospasme avaient une amélioration significative des rides de la glabella. À la suite de cette découverte, avec l'aide de son époux dermatologue, le Dr Alastair Carruthers, elle a initié des études systématiques de l'utilisation du Botox® à des fins cosmétiques. C'est en 1992 que leur article original démontrant l'efficacité et l'innocuité du traitement des rides de la glabella fut publié.

QU'EST CE QUE LE BOTOX® ?

Le milieu médical et le public connaissent principalement le Botox® par son nom commercial. Le Botox® est un médicament qui contient un complexe purifié de protéines. La neurotoxine botulinique de type A contenue dans ce complexe en est le principal agent actif. Il s'agit de l'une des sept toxines botuliniques.

Le saviez-vous?

Il existe sept types distincts de neurotoxines : A, B, C, D, E, F, G. Les neurotoxines de type A et B sont les deux stéréotypes approuvés pour leur utilisation médicale.

Le type A est celui le plus utilisé mondialement. **Au Canada, seul Botox® fabriqué par Allergan est approuvé pour usage esthétique depuis 2001 (premier pays au monde).**

Xéomin®, fabriqué par Merz, est approuvé pour usage médical et Dysport®, distribué par Médicis, attend son approbation par Santé Canada. Ces protéines sont cependant beaucoup utilisées dans le monde.

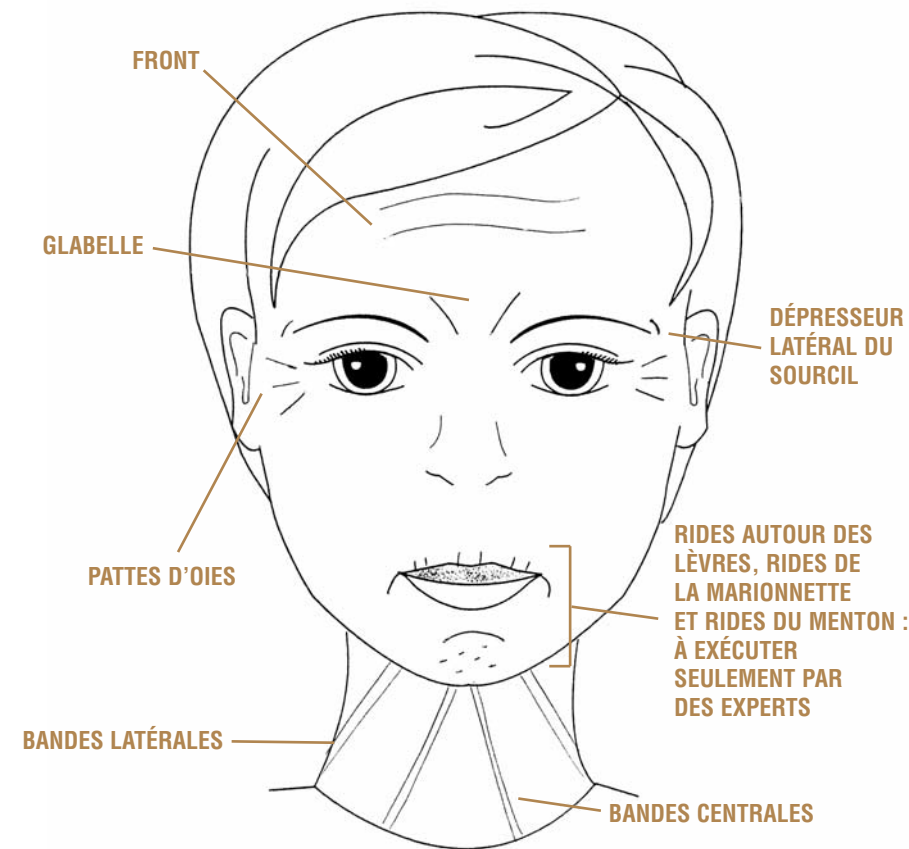
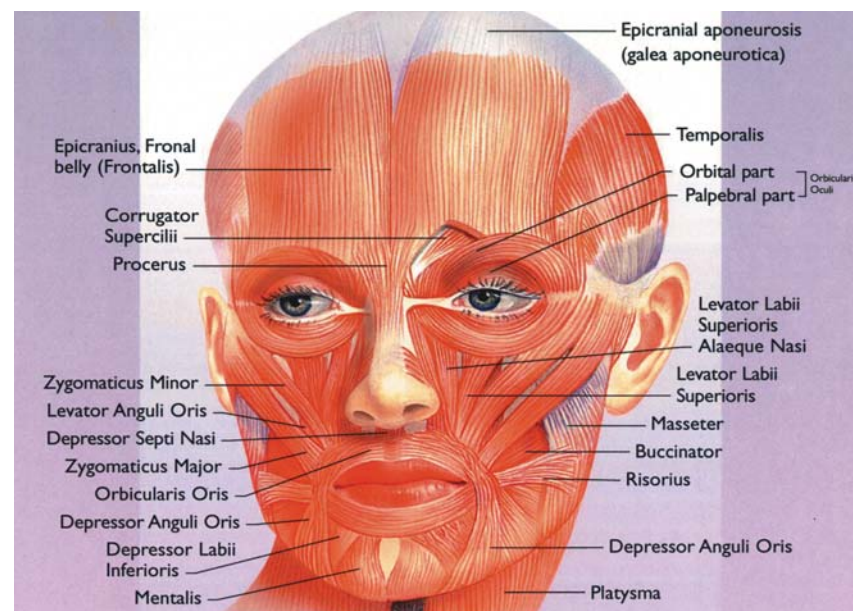
MODE D'ACTION

Le neuromodulateur botulinique bloque la communication entre le nerf

et le muscle concerné, et ce, de façon temporaire (en moyenne quatre mois ou plus). Botox® agit sur la cause des rides d'expression musculaire. Ce traitement réduit ou adoucit les rides ciblées et prévient donc l'accentuation future. Le traitement Botox® Cosmétique est réversible : ceci rassurera le patient inquiet du résultat et permettra aussi d'ajuster le dosage pour répondre aux attentes personnelles de chacun.

EN PRATIQUE : LA RÈGLE DE 3

1. On aime son effet sur les rides, l'air détendu et reposé.
2. On réduit la progression future car Botox® agit sur la cause des rides traitées.
3. On est rassuré par la réversibilité qui permet d'ajuster le dosage pour bien répondre à vos attentes personnelles (traitement sur mesure).



Le médecin doit bien connaître tous les muscles du visage pour réussir un traitement Botox® équilibré et naturel.

INDICATIONS DU BOTOX® COSMÉTIQUE

Les sites les plus souvent traités sont :

- les rides de la glabella intersourcilières (aussi appelées rides du souci ou rides du lion),
- les rides horizontales du front,
- les rides de la patte d'oie favorisant l'ouverture du regard et l'élévation de la portion externe du sourcil,
- les experts adoucissent les rides autour de la bouche, les rides de la marionnette (d'amertume), du menton (peau d'orange), et les bandelettes verticales du cou.

TOUS CES TRAITEMENTS PEUVENT ÊTRE AJUSTÉS SUR MESURE SELON LES ATTENTES DE CHAQUE PATIENT



Rides du front avant-après RX Botox



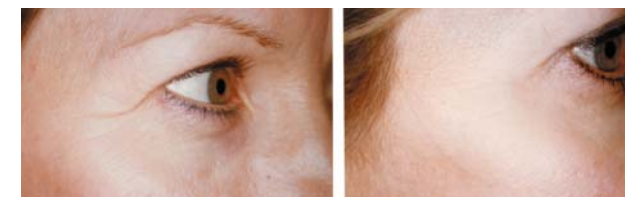
Rides de la glabella avant-après RX Botox



Dépresseur latéral du sourcil : en traitant ce muscle avec Botox, la portion externe de la paupière supérieure est remontée.



Rides de la patte d'oie avant-après RX Botox



Ouverture du regard avant-après RX Botox



Bandelettes antérieures du cou avant-après Rx Botox

Source : Patients traités par les Docteurs Gagnon

AVERTISSEMENT :

Ces photos sont publiées à titre indicatif afin de fournir de l'information sur la nature de l'intervention. Elles ne constituent aucunement une garantie de résultat.

UTILISATIONS DU BOTOX® THÉRAPEUTIQUE

L'absence d'approbation pour des indications spécifiques n'empêchera pas son usage « *off label* » pour traiter le nystagmus, le torticolis, la dystonie spasmodique, la spasticité des membres d'enfants souffrant de paralysie cérébrale leur permettant de marcher et de se laver. On s'en sert pour diminuer la rigidité musculaire découlant d'un AVC.

Parmi les plus heureuses utilisations du Botox®, citons le traitement de l'hyperhidrose (transpiration excessive), des céphalées et migraines, du bruxisme (grincement des dents), de l'asymétrie faciale de la paralysie de Bell, et même de fissures anales. On s'en sert aussi pour traiter des douleurs neurologiques.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE BOTOX® COSMÉTIQUE ET BOTOX® MÉDICAMENT ?

De par son historique, on comprendra qu'il s'agit du même médicament partageant la même monographie (la monographie, c'est la liste complète des indications, des posologies, des effets secondaires du médicament en question). Précisons cependant que le Botox® utilisé à

EN PRATIQUE :

Botox® possède un historique de sécurité de plus de 30 ans. Botox® est maintenant approuvé pour 21 indications différentes dans **plus de 80 pays**, dans diverses spécialités dont l'ophtalmologie, la neurologie, la dermatologie, la pédiatrie, l'urologie... Avec plus de 2330 articles sur le Botox® publiés dans des revues médicales et scientifiques, le Botox® fait partie des médicaments les plus étudiés du monde.

des fins thérapeutique requiert des doses beaucoup plus fortes, souvent pour traiter des conditions sévères chez des patients (enfants et adultes) ayant un tableau médical compromis. Botox® pour des traitements esthétiques requiert des doses beaucoup plus petites, chez des adultes en santé.

Santé Canada n'a rapporté aucune complication sérieuse pour la santé avec Botox® Cosmétique.

ET DES STATISTIQUES QUI PARLENT :

Selon des données canadiennes récentes, 642 828 procédures chirurgicales et non chirurgicales ont été réalisées au Canada en 2005, 79 % étaient de nature non chirurgicales : les interventions les plus populaires étaient les injections de Botox® Cosmétique et les agents de remplissage (« *fillers* »). Cette combinaison est très utilisée. Vous les rencontrerez entre autres sous le nom de SoftLift^{MC}.

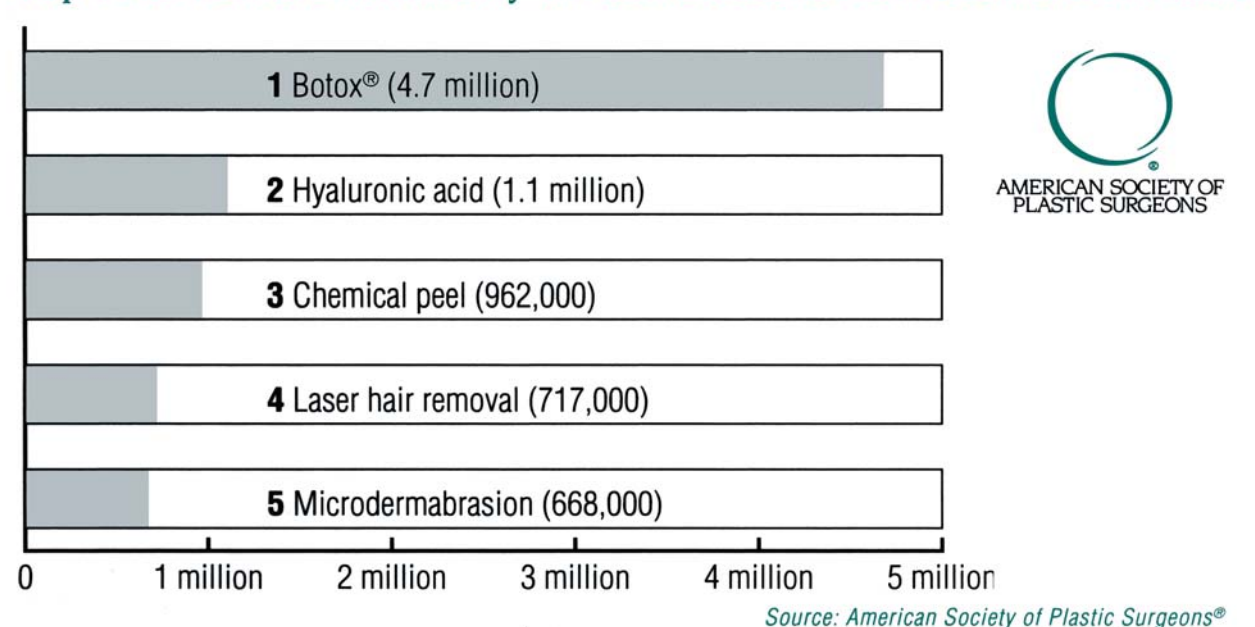
EN CONCLUSION

Entre les mains d'un dermatologue d'expérience, dans un environnement médical, Botox® Cosmétique est un médicament sécuritaire. Le traitement est d'exécution rapide, non douloureux et d'une discrétion remarquable.

Le but visé est de réduire et d'adoucir les rides sans figer l'expression. Nous recherchons un air reposé, en forme, tout en conservant des mouvements.

L'expérience pratique, l'expertise acquise lors de séminaires spécialisés, une connaissance de l'anatomie combinée à un bon sens esthétique permettent de choisir un traitement personnalisé, sur mesure, convenant à la physiologie du patient et tout à fait naturel.

Top Five Female Minimally-Invasive Cosmetic Procedures in 2008



LE MYTHE EN VOIE DE DISPARITION : LE VISAGE FIGÉ!

Cet article devrait vous avoir convaincu qu'un traitement Botox® Cosmétique bien fait donne des résultats naturels. L'excès, que ce soit de vitesse, de consommation d'alcool ou de Botox®, n'est jamais une bonne chose. Il est préférable de conduire en respectant les règles, de boire raisonnablement et de faire faire son traitement Botox® par un médecin d'expérience qui respectera vos attentes.

D'ailleurs, vous seriez surpris de savoir combien de personnes dans votre entourage ont reçu un traitement Botox® sans que vous vous en aperceviez! Vous leur avez probablement dit qu'ils avaient l'air en forme, détendus et reposés.

LE MYTHE ENCORE ACTIF : SI ON FAIT DES TRAITEMENTS BOTOX® PENDANT PLUSIEURS ANNÉES, LE VIEILLISSEMENT SERA PLUS RAPIDE DÈS QU'ON CESSERA BOTOX®.

FAUX. Nous vous présentons un patient qui reçoit des traitements Botox® Cosmétique pour les rides horizontales du front depuis 1997. Cet exemple vous fera comprendre que c'est l'inverse qui se produit.

Ce même patient, s'il n'avait pas eu de RX Botox, aurait continué de creuser les rides déjà présentes en 1997 et aurait, en 2003, des rides au front nettement plus prononcées qu'au départ.

Si ce patient cesse ses traitements en 2003, il commencera à rider sur un front définitivement plus jeune. Il faudra encore du temps avant qu'il ne rejoigne l'état des rides présentes en 1997.

C'est donc le contraire du mythe qui se passe. ■



1997 : rides du front au repos avant RX Botox.

1997 : rides du front en mouvement avant RX Botox. Ces rides sont causées et accentuées par le mouvement constant du muscle frontal.



1997 : rides du front au repos diminuées après RX Botox.

1997 : rides du front en mouvement après traitement Botox. La réduction du mouvement du muscle frontal hyperactif diminue les rides du front. En agissant sur la cause, Botox prévient l'accentuation future de ces rides.



Suivi 2003 : rides du front au repos de moins en moins creuses suite à un entretien avec des RX Botox.

2003 : la relaxation du muscle frontal est entretenue par les RX Botox. Prévention de l'accentuation future.

Source : Patients traités par les Docteurs Gagnon

AVERTISSEMENT :
Ces photos sont publiées à titre indicatif afin de fournir de l'information sur la nature de l'intervention. Elles ne constituent aucunement une garantie de résultat.

« Entre les mains d'un dermatologue d'expérience, dans un environnement médical, Botox® Cosmétique est un médicament sécuritaire. Le traitement est d'exécution rapide, non douloureux et d'une discrétion remarquable. »